Image not found or type unknown

La responsabilté de la ville ?

Par **margeuritte**, le **20/01/2010** à **18:09**

Bonjour,

En décembre dernier, lors des premières neiges,en voulant aller faire mes courses, à 50 metre de la grande Surface, j'ai eu un accident de voiture (la voiture à glissé)...

Evidemennt, je suis assurée au minimum. Je suis très ennervée car cet accident me coûte:
- la voiture non récupérable
- 750 € de franchise non récupérable
+ je ne sais pas encore si j'aurais des frais pour la "casse"
Par ces temps de crises, c'est absoluement pas le top?

Je suis encore plus ennervée contre la ville / la grande surface qui aurait pu prendre ses précautions: les médias 48 heures avant annoncaient vigilences oranges.

La ville a-t-elle une responsabilté? ex. obligation de salée les routes? Ai je un recours?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés